

sous la direction de
Mathieu Perona et Claudia Senik

Le Bien-être en France

Rapport

2020

Observatoire du Bien-être

CEPREMAP

CENTRE POUR LA RECHERCHE ECONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

Le Bien-être en France

Rapport 2020

Observatoire du Bien-être du Cepremap

Sous la direction de **Mathieu Perona** et **Claudia Senik**

Direction scientifique : **Yann Algan, Andrew Clark, Claudia Senik**

Conseillère scientifique : **Elizabeth Beasley**

Assistante de recherche : **Iris Laugier**

Directeur de la publication : **Daniel Cohen**

C E P R E M A P

CENTRE POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

Ce rapport s'appuie sur les *Notes* publiées par l'Observatoire au cours des années 2018, 2019 et 2020, en particulier :

- Note 2018-06, « Diplôme, revenus et confiance », Elizabeth Beasley, Madeleine Péron et Mathieu Perona
- Note 2018-07, « Bonheur rural, malheur urbain ? », Madeleine Péron et Mathieu Perona
- Note 2019-01, « La France malheureuse », Mathieu Perona
- Note 2019-03, « Qui sont les Gilets jaunes et leurs soutiens ? », Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, Martial Foucault, Madeleine Péron,
- Note 2019-05, « La France et l'Europe », Mathieu Perona
- Note 2019-07, « Le passage à la retraite », Madeleine Péron, Mathieu Perona et Claudia Senik
- Note 2020-07, « Heurs et malheurs du confinement », Dylan Alezra, Sandra Hoibian, Mathieu Perona et Claudia Senik

ainsi que sur les notes de conjoncture publiées trimestriellement depuis juillet 2017.

Les éléments présentés dans ces notes ont été mis à jour à l'aide des informations les plus récentes. Le chapitre consacré au bien-être au travail est inédit. La partie historique a été écrite spécifiquement pour ce rapport par Rémy Pawin.

Les auteurs remercient Sarah Flèche et Andrew Clark pour leur relecture attentive et leurs commentaires.

© Les éditions du Cepremap, 2020
48, boulevard Jourdan – 75014 Paris
www.cepremap.fr

ISBN 978-2-9564629-2-7

1. Introduction

Pourquoi faire un portrait du bien-être en France ?

Le 14 septembre 2009, la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, présidée par Joseph Stiglitz, rendait son rapport sur la manière d'orienter la politique publique dans le monde encore chancelant des lendemains de la crise financière. Tout en conservant le produit intérieur brut comme métrique centrale de l'activité économique, ce rapport conseillait de lui adjoindre deux piliers d'égale importance : d'une part un tableau de bord du bien-être, combinant mesures subjectives et objectives des conditions de vie et des inégalités, et d'autre part des indicateurs de soutenabilité environnementale. Une décennie plus tard, ce programme a conservé toute sa pertinence : au tournant de 2019, la crise des Gilets jaunes qui a traversé le pays a cristallisé le mal-être de populations qui ont vu leurs conditions de vie se dégrader au long de la décennie^[1]* tandis que les catastrophes naturelles liées au changement climatique se sont multipliées.

Au cours de ces dix ans, l'idée d'une action publique orientée aussi vers le bien-être et la soutenabilité, et non plus uniquement sur la croissance économique, a considérablement gagné en ampleur et en légitimité. Dès 2011, et dans la lignée d'une action déjà engagée avant la crise financière, l'Organisation de coopération et de développement économique publiait la première édition de son *Comment va la vie ?*^[2], qui agrège un large panel de mesures dans l'esprit du rapport Stiglitz. En parallèle, l'OCDE propose un *Indicateur du vivre mieux* qui permet de fixer soi-même le poids à donner aux différents domaines et de comparer les pays entre eux, ainsi que les priorités proposées par les utilisateurs du site^[3]. En 2012, l'Organisation des Nations unies parraine la mise en place du Réseau des solutions de développement durable, qui publie chaque année un *World Happiness Report*. Ce rapport propose une vision d'ensemble du bien-être à l'échelle mondiale ainsi qu'une sélection d'études thématiques^[4]. Depuis 2018, il s'accompagne d'un *Global Happiness Policy Report*^[5] plus spécifiquement dédiée aux politiques publiques susceptibles d'être informées ou de favoriser le bien-être subjectif.

En 2014, le Royaume-Uni s'est doté d'un organisme pérenne, le *What Works Wellbeing* ayant comme mission de rassembler les recherches dans ces domaines, identifier les manques et produire des synthèses et outils pratiques directement utilisables à tous les niveaux de l'action publique. En 2018, les gouvernements de l'Écosse, de l'Islande et de la Nouvelle-Zélande ont mis en place le *Wellbeing Economy Government* pour partager leur expérience suite à un engagement commun,

* Les références entre crochets renvoient aux notes en fin d'ouvrage, p. 159.

celui de prendre le bien-être des individus et la soutenabilité comme principes directeurs de leur action publique, avec une évaluation systématique des politiques publiques selon ces critères. Dans le même temps, la recherche sur les origines du bien-être subjectif et les moyens de le favoriser a connu un regain d'enthousiasme. Elle s'est déployée dans une vaste gamme de travaux, y compris des ouvrages destinés au grand public^[6].

Pionnière dans la réflexion sur ces nouveaux outils, la France a été plus lente à les mettre en œuvre. Au niveau de l'État central, l'idée d'un tableau de bord d'indicateurs pour conduire et évaluer l'action publique a eu pour traduction la loi du 13 avril 2015, dite « Loi Sas »^[7] qui stipule que les services du Premier ministre doivent établir « un rapport présentant l'évolution, sur les années passées, de nouveaux indicateurs de richesse, tels que des indicateurs d'inégalités, de qualité de vie et de développement durable, ainsi qu'une évaluation qualitative ou quantitative de l'impact des principales réformes engagées l'année précédente et l'année en cours et de celles envisagées pour l'année suivante, notamment dans le cadre des lois de finances, au regard de ces indicateurs et de l'évolution du produit intérieur brut. ». Normalement remis en octobre, donc en phase avec les discussions finales sur le projet de loi de finances, ce rapport n'a été remis à temps que dans ses deux premières éditions^[8], tandis que celles de 2017, 2018 et 2019^[9] n'ont été présentées qu'avec quatre mois de retard, avec une partie évaluation très limitée. Du côté de la recherche et du dialogue avec la société civile et les administrations, le Cepremap a mis en place en 2015 l'Observatoire du bien-être pour offrir un réseau interdisciplinaire aux chercheurs dont les travaux mobilisent les indicateurs de bien-être subjectifs et présenter, par des *Notes* et des interventions, ces travaux au grand public. Afin de mieux connaître et analyser l'état du bien-être en France, l'Observatoire a lancé en juin 2016, en partenariat avec l'Insee, une enquête trimestrielle posant vingt questions touchant à de multiples dimensions du bien-être subjectif. Cette enquête alimente un Tableau de bord mis à jour trimestriellement ainsi qu'une *Note* trimestrielle de conjoncture.

Après quatre ans d'existence, l'Observatoire a voulu, par la première édition de ce Rapport, faire le point sur ces quatre années de travaux afin de dresser un portrait de la France au prisme de ces indicateurs subjectifs. Ce point d'étape nous a semblé d'autant plus utile pour la collectivité que des travaux auxquels nous avons participé et qui ont été présenté dans l'ouvrage *Les Origines du populisme*^[10] ont montré la pertinence de ces métriques pour comprendre tant la restructuration de l'espace politique français depuis 2017 que la montée des mouvements populistes en Europe et ailleurs. Nous espérons donc qu'il contribue à la mise en évidence et à l'explication des causes du mal-être et de la défiance en France, aidant ainsi à surmonter ces dernières.

1.1 Les Français et le bien-être

Les Français ont un rapport ambivalent au bonheur. Comme le montre Rémy Pawin^[11] dans le chapitre 8 de ce rapport, une suspicion morale a longtemps entouré la notion de bonheur. Celle-ci ne s'est que progressivement imposée comme une fin acceptable de l'existence humaine, et ce après la Seconde Guerre mondiale. L'action publique porte probablement la trace de cette histoire. La Commission Stiglitz sur les nouveaux indicateurs de richesse a représenté au niveau international un moment fondateur pour la prise en compte du bien-être subjectif dans les politiques publiques. Pourtant, cela n'a pas reçu de traduction forte dans l'action publique en France, et l'idée que l'État ou les organismes publics puissent avoir dans leur mission l'objectif de viser le bonheur des citoyens reste vue avec scepticisme, quand il ne s'agit pas d'une franche hostilité.

Ce rapport compliqué au bonheur ne se cantonne pas à l'action publique. Nous avons dressé dans nos précédents travaux^[12] un ensemble de panoramas qui font apparaître quatre traits structurants dans la construction que les Français font de leur bien-être :

1. Collectivement, les Français sont en moyenne moins satisfaits de leur vie que ne le voudrait le niveau de richesse du pays.
2. Individuellement, le revenu pèse plus lourd dans la détermination de leur bien-être que chez les autres Européens.
3. Ils sont modérément optimistes pour ce qui relève de leur avenir personnel, mais pessimistes pour ce qui relève de l'avenir collectif.
4. Interrogés sur la période où ils aimeraient vivre, ils préfèrent massivement le présent ou le passé à l'avenir.

Essentiels pour comprendre les évolutions de la société française, ces quatre traits ont fait brutalement irruption depuis 2017 dans la sphère politique. Dans l'ouvrage *Les Origines du populisme*, nous avons montré comment l'élection présidentielle de 2017 a été le théâtre d'une recomposition du paysage politique français. L'axe traditionnel gauche-droite s'est affaibli au profit d'une opposition entre électeurs satisfaits et confiants, qui ont formé le cœur électoral d'Emmanuel Macron, et électeurs insatisfaits, qui se sont partagés entre Jean-Luc Mélenchon, pour les confiants, et Marine Le Pen pour les défiants. Nous avons également relevé à quel point la géographie du mouvement des Gilets jaunes recouvrait celle de l'insatisfaction en France. Ce rapprochement a été approfondi et confirmé par les travaux du Conseil d'analyse économique publiés début 2020^[13]. En introduction de ce rapport, nous allons donc commencer par rappeler ces quatre traits, qui ont motivé les coups de projecteurs que nous donnerons en deuxième partie d'ouvrage sur une série d'épisodes de vie, éclairés par leur articulation avec le bien-être subjectif.

1.2 Le Paradoxe français

Quand on considère l'ensemble des pays du monde, la satisfaction dans la vie moyenne exprimée par les habitants de chaque pays augmente avec le PIB par habitant du pays concerné : plus un pays est riche, plus ses habitants sont en moyenne satisfaits de la vie qu'ils mènent. Cette relation n'est (heureusement) pas parfaite : au niveau mondial, certains groupes de pays se distinguent de la relation d'ensemble. Ainsi, les pays d'Amérique latine affichent une satisfaction de vie moyenne supérieure à ce que voudrait leur niveau de richesse ou de développement (mesuré par l'Indice de développement humain, qui synthétise le PIB, l'espérance de vie et le niveau d'éducation). L'évaluation de la satisfaction de vie fait ainsi intervenir d'autres éléments que le seul niveau de richesse : la répartition de celle-ci, bien sûr, mais aussi la qualité des infrastructures, des services publics, la perception de la liberté, de la possibilité de progresser, et certainement des éléments culturels propres à chaque pays qui définissent ce qui constitue une vie épanouie^a.

Dans *L'économie du bonheur*^[14], Claudia Senik montre que, malgré un niveau de revenu moyen élevé, une inégalité contenue et une espérance de vie élevée, les Français déclarent une satisfaction

a. Le *World Happiness Report (2020)* propose une décomposition analytique des conditions du bien-être sur un large échantillon de pays. Classée en 23^e position dans ce classement, la France apparaît en retrait par rapport aux pays d'Europe du Nord dans les domaines des opportunités (liberté de faire ses propres choix de vie), de la participation à des actions caritatives et du sentiment de faire face à des situations de corruption.

de vie en retrait de celle des habitants des autres pays européens dans des situations comparables. En d'autres termes, un Français va en moyenne se déclarer moins heureux qu'un Allemand ou un Danois dont la situation familiale, la qualification et les revenus seraient d'un niveau similaire. Ce « paradoxe français » ne procède pas d'un plus grand malheur en France qu'ailleurs : comparativement aux autres Européens, les Français choisissent moins souvent les échelons les plus bas de la réponse (0 à 3), qui indiquent une profonde insatisfaction. En revanche, ceux qui bénéficient des conditions matérielles les plus favorables sont moins disposés que les homologues des autres pays à se positionner tout en haut de l'échelle (réponses 9 et 10). Il semblerait ainsi que ce soient surtout les Français qui font face à des conditions objectivement bonnes qui trouvent à redire sur l'état de leur vie par rapport à ce qu'estimeraient d'autres Européens. Il faut noter qu'il s'agit là d'un effet français, et non francophone, puisqu'on ne l'observe pas lorsqu'on compare les Suisses ou Canadiens francophones aux autres Suisses ou Canadiens. Il s'agit bien en revanche d'un effet lié à des représentations profondément ancrées, puisqu'il est possible de voir cette même propension à moins se positionner sur les échelons supérieurs chez les Français vivant depuis longtemps dans un autre pays.

Un des enjeux des travaux présentés ici est donc de mieux comprendre pourquoi, spécifiquement en France, de meilleures conditions de vie échouent à se traduire en un niveau de satisfaction plus élevé.

1.3 Les Français et l'argent

Les grandes enquêtes internationales conduites depuis maintenant plusieurs décennies nous permettent d'éclaircir ce que les personnes prennent en compte pour évaluer leur degré de satisfaction. Plus précisément, nous pouvons déterminer le poids que prennent les principales composantes de la vie, comme l'âge, le sexe, le fait d'être en couple, d'avoir des enfants, ou le revenu. Sur plusieurs dimensions-clef du bien-être, les Français accordent une plus grande importance, un plus grand poids à ce dernier. Le revenu est ainsi en France plus déterminant dans la satisfaction dans la vie, mais aussi pour le bonheur ou la satisfaction à l'égard des conditions de vie. Dans *Les Français, le bonheur et l'argent*^[15], qui détaillait ce constat, nous le mettions en rapport avec le constat antérieur d'une société française nettement plus défiante que celles des autres pays européens^[16] : la défiance envers les autres et envers les institutions nourrit un sentiment d'insécurité. Face à un environnement ressenti comme menaçant et incertain, le revenu constitue la protection la plus fiable et la plus générale.

Dans des pays comme les États-Unis, les revenus se disent – ils sont un sujet de conversation courant – et s'affichent, par une consommation ostentatoire. Dans une dynamique largement décrite et documentée par la littérature^[17], les gens ne sont pas tant intéressés par le revenu *en soi* que par le statut qu'il procure dans des sociétés très inégalitaires, où le statut social conditionne l'accès à des services et opportunités-clef, comme le système de santé, l'éducation ou des réseaux commerciaux. En France, ce phénomène est évidemment présent, mais dans une mesure bien moindre en raison d'une répartition des revenus moins inégalitaire qu'aux États-Unis ou d'autres pays d'Europe. Ce motif de statut social ne parvient donc pas à épuiser le poids particulier du revenu dans le bien-être des Français.

Les deux années passées nous semblent démontrer la pertinence et l'intérêt de cette grille de lecture. Si les origines profondes du mouvement des Gilets jaunes sont nombreuses, le déclencheur a été l'augmentation, pourtant annoncée de longue date, de la taxe sur les carburants,

venue se combiner à une augmentation des prix à la production de ces derniers. Cette augmentation a eu un impact sur les zones où l'automobile constitue le moyen de déplacement essentiel à la fois au niveau matériel et sur le plan symbolique. La place de cette mobilité avait déjà été restreinte par la limitation de vitesse à 80 km/h sur le réseau secondaire, et au niveau du pouvoir d'achat, le carburant constituant à court terme une dépense contrainte. De nombreux ménages, aux revenus par ailleurs contrastés, se sont à cette occasion aperçus que leur niveau de revenus ne leur permettait pas d'absorber un choc de ce type sans restriction sur d'autres postes de dépenses. En d'autres termes, ils se sont rendu compte que leur niveau de revenus ne les protégeait pas contre un choc négatif, ce qui s'est très probablement traduit par une flambée du sentiment d'inquiétude et d'insatisfaction. De manière similaire, à travers l'attention particulière à la question de l'âge-pivot, la contestation de la réforme des retraites a essentiellement porté sur le risque perçu d'une diminution des pensions plus que sur le recul de l'âge de la retraite.

À l'appui de ces éléments, notre enquête trimestrielle sur le bien-être en France fait apparaître un fort parallélisme entre les évolutions de la satisfaction dans la vie et celles de la satisfaction à l'égard du niveau de vie. Ce rapport explore cette dynamique plus en profondeur dans sa première partie. Le poids donné au revenu, conjugué à un niveau élevé de défiance, contribue aussi à expliquer certaines contradictions du monde du travail en France que nous mettons en évidence dans la deuxième partie, comme par exemple la combinaison d'une satisfaction à l'égard du poste de travail ou de l'environnement immédiat dans la moyenne européenne à un degré très élevé d'insatisfaction à l'égard du salaire, du management ou des impacts du travail sur la santé.

1.3.1 LA NOSTALGIE DU PASSÉ

Pour mieux comprendre le pessimisme des Français ainsi que la manière dont ils se constituent une représentation d'une vie satisfaisante, nous leur avons demandé à quelle époque ils voudraient vivre, si le choix leur était donné. Leurs réponses traduisent et approfondissent certains des traits que nous avons relevés. Ainsi, moins de 5 % des répondants choisiraient d'aller vivre dans l'avenir. Loin des promesses que celui-ci portait au moins jusqu'aux années 1970, l'avenir est ainsi perçu comme peu désirable, voire menaçant.

Le présent, avec son confort, ses gadgets et aussi ses contraintes, recueille 30 % des réponses. Ce sont donc les époques passées qui sont plébiscitées, avec 65 % des répondants qui choisiraient de vivre dans un passé proche. La décennie choisie ne l'est toutefois pas au hasard : une forte partie des répondants qui choisissent une période passée sélectionne la décennie de leurs 20 ans. On peut donc penser que dans une large mesure, cette nostalgie du passé doit beaucoup à une nostalgie des années de jeunesse, où la satisfaction de vie des personnes est effectivement en moyenne plus élevée. Notons qu'objectivement, les seniors ont aujourd'hui accès à des soins et des services qui leur confèrent une autonomie et une espérance de vie supérieure à ce qu'offraient les années 1970 ou même 1990.

Ce regret de la jeunesse n'épuise cependant pas les représentations positives des décennies passées – quitte à ce qu'il s'agisse d'une reconstruction *a posteriori*. Ainsi, de nombreux répondants choisissent les années 1980 comme la décennie où ils voudraient vivre, malgré le chômage, l'austérité et la prise de conscience de l'épidémie de VIH. Cette période recueille en particulier les suffrages des moins de 35 ans qui, mathématiquement, sont trop jeunes pour en avoir un souvenir direct.

1.3.2 BONHEUR PRIVÉ, MALHEUR PUBLIC

Au-delà de cette expérience de pensée, les Français sont de manière générale assez pessimistes. Enquête après enquête, nous constatons un écart important entre leur opinion quant à leur situation actuelle et l'appréciation de leur avenir, fait de dégradations et donc de menaces. Peu nombreux sont ceux qui pensent que les années à venir seront meilleures que le présent. Au niveau européen, seuls les Grecs et les Italiens étaient plus pessimistes que les Français dans l'*Enquête européenne sur la qualité de vie* de 2016, qu'il s'agisse de leur avenir personnel ou de celui de leurs enfants et petits-enfants.

Ce pessimisme se redouble d'une vision partiellement concentrique de leur bien-être : plus leur perspective s'éloigne d'eux et de leur situation personnelle, plus ils sont pessimistes et défiants. Nous avons observé dans plusieurs enquêtes ce phénomène dès qu'il s'agit de se projeter dans l'avenir : modérément pessimistes envers leur avenir individuel, les Français sont franchement négatifs quant à l'avenir du pays dans son ensemble. Cet écart géographique se double d'un écart temporel. Quand on compare la France aux autres pays européens, non seulement les Français sont très pessimistes dans l'absolu quant aux perspectives des prochaines générations, mais ils affichent l'un des écarts les plus élevés avec leurs perspectives personnelles (elles-mêmes déjà peu optimistes). Nous observons un tel assombrissement des évaluations au fur et à mesure qu'on passe de l'échelle personnelle à l'échelle nationale et qu'on se projette plus loin dans le temps sur tout un ensemble de mesures. Ce phénomène prend des dimensions particulièrement importantes sur les questions de sécurité, avec un contraste très important entre un sentiment de sécurité autour de chez soi très fort et le ressenti de l'insécurité comme une préoccupation majeure. Ce phénomène semble toutefois s'atténuer aux frontières du pays : une question sur les perspectives des autres pays d'Europe récolte une réponse certes pessimiste, mais moins négative que celle sur les perspectives de la France.

Ce pessimisme, que nous mettons à nouveau en évidence dans les dernières données disponibles (première partie de ce rapport), structure également les relations de travail, ainsi que nous le décrivons dans la deuxième partie. Pour autant, il ne semble pas s'agir d'une caractéristique longue de la culture française. Ainsi que le montre le dernier chapitre, les Français des années 1950 et 1960 étaient en moyenne plus optimistes quant à l'avenir du pays qu'au sujet de leur propre devenir – reflet de conditions de vie individuelles qui sont longtemps restées difficiles, à l'ombre des destructions de la guerre et de l'effort de reconstruction. L'inversion intervient à la fin des années 1970, quand la majeure partie de la population accède à un large panier de biens de consommation (logement, automobile, radio puis télévision), au moment où émerge puis s'impose la conscience d'une crise économique de longue durée. La prise de conscience actuelle du fait que la transition écologique ne se fera pas sans effort ni coût, ainsi que des conséquences potentiellement catastrophiques du changement climatique, viennent probablement alimenter cette inquiétude. Or, comme nous l'avons montré initialement, cette inquiétude se répercute sur les comportements de vote, alimentant la demande de protection, voire de retour à un passé plus ou moins reconstruit.

Le tableau général du bien-être en France ainsi que les éclairages spécifiques que nous donnons dans ce rapport sont loin d'épuiser les enjeux de ce rapport complexe et parfois douloureux des Français avec leur bien-être subjectif et leur confiance aux autres. Notre ambition est cependant de mieux prendre acte de la situation du bien-être subjectif dans ses différentes dimensions et de montrer comment la compréhension de celui-ci fournit, à des étapes cruciales du parcours des individus, des moyens d'action pour réduire la souffrance et favoriser la confiance au sein de la société.

1.4 Bibliographie

- Y. Algan, E. Beasley, D. Cohen et M. Foucault, *Les origines du populisme : enquête sur un schisme politique et social*, Paris, Seuil, 2019
- Y. Algan, E. Beasley, C. Senik, *Les Français, le bonheur et l'argent*, Opuscules du Cepremap, n° 46. Paris, Éditions rue d'Ulm, 2018
- Y. Algan, P. Cahuc, *La société de défiance : comment le modèle social français s'autodétruit*, Opuscules du Cepremap, n° 9, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2016
- Y. Algan, C. Malgouyres et C. Senik, « Territoires, bien-être et politiques publiques », *Note du CAE*, n° 55, Paris, Conseil d'analyse économique, 2020
- L. Davoine, « L'économie du bonheur », *Revue économique*, 60 (4), 905-26, 2009
- Helliwell, John F., Richard Layard, Jeffrey Sachs, and Jan-Emmanuel De Neve, eds, *World Happiness Report 2020*, New York, Sustainable Development Solutions Network, 2020
- Loi n° 2015-411 du 13 avril 2015 visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques*, 2015
- OCDE, *Comment va la vie ? 2020 : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, 2020
- Observatoire du Bien-être du Cepremap, *Tableau de bord du bien-être en France*, 2016–2020.
- R. Pawin, *Histoire du bonheur en France depuis 1945*, Paris, Robert Laffont, 2013
- K. Pickett et R. G. Wilkinson. *The Inner Level : How More Equal Societies Reduce Stress, Restore Sanity and Improve Everyone's Well-being*, London, Penguin Books, 2019
- E. Raineau-Rispalet et M. Perona, « Les femmes et le sentiment d'(in)sécurité », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2018-04, 2018
- C. Senik, *L'économie du bonheur*, Paris, Seuil, 2014
- Service d'information du gouvernement, « *Les nouveaux indicateurs de richesse* », Paris, Services du Premier ministre, 2015
- Service d'information du gouvernement, « *Les nouveaux indicateurs de richesse* », Paris, Services du Premier ministre, 2016
- Service d'information du gouvernement, « *Les nouveaux indicateurs de richesse* », Paris, Services du Premier ministre, 2018
- Service d'information du gouvernement, « *Les nouveaux indicateurs de richesse* », Paris, Services du Premier ministre, 2019
- The Global Council for Happiness and Wellbeing, *Global Happiness and Wellbeing Policy Report 2019*, New York, Sustainable Development Solutions Network, 2019